



Manuel de prélèvement du Laboratoire de Biologie Médicale

Avec le catalogue des analyses et ce manuel vous aurez toutes les informations pour un prélèvement réussi.

Qui êtes-vous ?

Professionnel sur
le site de
Valognes ●


Professionnel sur
le site de
Cherbourg ●

Professionnel
extérieur à
l'établissement ●

APTA :

LABO-PR-001

Version 15- Octobre 2023

	LABO-PR-001	Classeur : Documents spécifiques aux services
	MANUEL DE PRELEVEMENTS	POUR APPLICATION
		Octobre 2023
		Version : 15

Suivi des diffusions

C = Création R = Révision S = Suppression

Code	Version	Date	Nature de la modification
R	V14	08/2023	Retrait norme 22870. Mise à jour organigramme,
R	V15	<i>Réservé au service Qualité</i>	Révision des horaires de la permanence des soins Ajout : impartialité, confidentialité

Mots clés	/
------------------	---

Diffusion : Tous les services		
	Nom / Prénom	Fonction
REDACTION	JEHAN Josette	Représentante qualité laboratoire
VALIDATION (Fond)	GOSSELIN Catherine	Directrice des soins
APPROBATION (Forme)	VIAUD Hélène	Coordinatrice qualité gestion des risques

Que cherchez-vous ?

MIEUX NOUS
CONNAITRE

NOUS CONTACTER

MANAGEMENT
DE LA
QUALITE

DOCUMENTS
A CONSULTER SOUS
APTA

Bien remplir
ma demande
(y compris
groupes sanguins)



Réaliser mon
prélèvement :
Sang
Urines
Myelogramme



Assurer le
transport de
mon
échantillon



Recevoir mes
résultats

Identitovigilance

Eliminer les déchets
liés au prélèvement

Liste des analyses

Motifs de refus d'un
échantillon

Que cherchez-vous ?

MIEUX NOUS
CONNAITRE

NOUS CONTACTER

MANAGEMENT
DE LA
QUALITE

DOCUMENTS
A CONSULTER SOUS
APTA

Bien remplir
ma demande
(y compris
groupes sanguins)



Réaliser mon
prélèvement :
Sang
Urines
Myelogramme



Assurer le
transport de
mon
échantillon



Recevoir mes
résultats

Identitovigilance

Eliminer les déchets
liés au prélèvement

Liste des analyses

Motifs de refus d'un
échantillon

Que cherchez-vous ?

MIEUX NOUS
CONNAITRE

NOUS CONTACTER

MANAGEMENT
DE LA
QUALITE

Bien remplir
ma demande
(y compris
groupes sanguins)

Réaliser mon
prélèvement :
Sang
Urines
Myelogramme

Assurer le
transport de
mon
échantillon

Recevoir mes
résultats

Identitovigilance

Eliminer les déchets
liés au prélèvement

Liste des analyses

Motifs de refus d'un
échantillon



MIEUX NOUS CONNAITRE

Où nous trouver ?

Le laboratoire est situé au rez-de-chaussée de l'hôpital Pasteur entrée principale rue du Trottebecq.

Quelles sont les horaires d'ouverture du laboratoire ?

Semaine : 8h00 -17h00 Samedi : 8h00 -12h00

Quelles sont les horaires de la permanence des soins ?

Pour les examens urgents 24/24h et 7/7j (voir liste)

Semaine : 16h30-7h00

Week-end et fériés

Quels types d'examens réalisons-nous ?

Nous réalisons des examens dans les domaines suivants : cyto-hématologie, immunohématologie, hémostase, biochimie, immunologie et microbiologie.

Et si je dois orienter un patient pour un prélèvement ?

Les centres de prélèvements du CHPC sont ouverts à tous du lundi au vendredi sauf les jours fériés sans rendez-vous sauf examens spécialisés et épreuves.

Site Louis Pasteur CHERBOURG (Tél. : 02 33 20 76 45) De 7h00 à 17h00

Site Simone Veil VALOGNES (Tél. : 02 33 95 70 20) De 8h30 à 16h00

Nous contacter

CLIQUEZ ICI

**NOUS CONTACTER**

Secrétariat	Résultats, renseignements divers, ...	Tél. : 02 33 20 76 47 / Poste 37 647 Fax : 02 33 20 76 51 <i>secretariat.biologie@ch-cotentin.fr</i>
--------------------	---	--

Centre de prélèvement CHERBOURG	Résultats, renseignements divers « externes »	Tél. : 02 33 20 76 45 Numéro interne : 37 645
--	---	--

Centre de prélèvement VALOGNES	Résultats, renseignements divers « externes »	Tél. : 02 33 95 70 20 Numéro interne : 27 020
---	---	--

Biologiste

Dr FERÉY	Chef de service Hématologie	<i>janine.ferey@ch-cotentin.fr</i>
----------	--------------------------------	------------------------------------

Dr JEHAN	Représentante qualité Microbiologie	<i>josette.jehan@ch-cotentin.fr</i>
----------	--	-------------------------------------

Dr POUSSE	Biochimie Biologie délocalisée	<i>pascale.pousse@ch-cotentin.fr</i>
-----------	-----------------------------------	--------------------------------------

Dr RIVIERE	Hématologie	<i>manon.riviere@ch-cotentin.fr</i>
------------	-------------	-------------------------------------

Dr MARTIN	Microbiologie	<i>geraldine.martin@ch-cotentin.fr</i>
-----------	---------------	--

Dr DEFAUW	Biochimie	<i>gonzague.defauw@ch-cotentin.fr</i>
-----------	-----------	---------------------------------------

Dr CAPITAINE	Microbiologie	<i>agathe.capitaine@ch-cotentin.fr</i>
--------------	---------------	--

Cadre de santé

Mme DEMEAUTIS	Laboratoire de Biologie Médicale	<i>mathilde.demeautis@ch-cotentin.fr</i>
---------------	-------------------------------------	--



Vous avez une réclamation à
nous faire ?

Vous cherchez des informations concernant :

La protection des données
personnelles

La tarification

Les références à l'accréditation

Impartialité, confidentialité et
éthique

Vous avez une réclamation à
nous faire ?

Vous cherchez des informations concernant :

La protection des données
personnelles

La tarification

Les références à l'accréditation

Impartialité, confidentialité et
éthique

VOUS AVEZ UNE RECLAMATION A NOUS FAIRE ?

Le laboratoire est engagé dans la démarche d'accréditation selon la norme NF ISO EN 15189 ; il se doit de mettre en œuvre un dispositif de recueil des travaux non conformes suite à une réclamation.

Lorsque vous constatez une anomalie ou un écart concernant aussi bien le prélèvement, le compte rendu, le délai de retour du résultat,... qui pénalise la prise en charge du patient, vous pouvez porter réclamation.

COMMENT FAIRE ?



**Par téléphone au secrétariat
ou à un biologiste**



Par messagerie électronique

Par contact direct.

Via le logiciel de déclaration des événements disponible sur intranet.

Selon le type d'événement, le traitement se fera soit au laboratoire soit au service qualité du CHPC.

Vous serez informé des suites apportées : mesures curatives, correctives et opportunités d'amélioration par téléphone ou messagerie.

Un bilan annuel est présenté en revue de Direction et aux instances du CHPC.

Nous contacter

CLIQUEZ ICI

VOUS AVEZ UNE RECLAMATION A NOUS FAIRE ?

Le laboratoire est engagé dans la démarche d'accréditation selon les normes NF ISO EN 15189 ; il se doit de mettre en œuvre un dispositif de recueil des travaux non conformes suite à une réclamation.

Lorsque vous constatez une anomalie ou un écart concernant aussi bien le prélèvement, le compte rendu, le délai de retour du résultat,... qui pénalise la prise en charge du patient, vous pouvez porter réclamation.

COMMENT FAIRE ?



**Par téléphone au secrétariat
ou à un biologiste**



Par messagerie électronique

Vous serez informé des suites apportées : mesures curatives, correctives et opportunités d'amélioration par téléphone, messagerie ou courrier.

Nous contacter

CLIQUEZ ICI



PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le laboratoire dispose de plusieurs systèmes informatiques, réservés à l'usage de son personnel habilité, pour lui permettre de gérer la production des analyses, la facturation des actes pratiqués ainsi que l'édition des comptes rendus.

Hors procédure judiciaire et conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 novembre 1994, les résultats d'analyses ne peuvent être transmis qu'au patient, au praticien prescripteur et, à la demande du patient, au médecin désigné par lui.

Les renseignements nécessaires à la saisie des dossiers ne sont transmis qu'au prescripteur, au patient et, dans le cas des procédures de tiers payant, aux organismes de sécurité sociale dont ils relèvent ainsi que, le cas échéant, à leur organisme d'assurance maladie complémentaire.

Le CHPC se porte garant de la sécurité des données hébergées.



TARIFICATION

La nomenclature est accessible sur le site www.ameli.fr pour les examens inscrits à la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale et sur le site solidarite-sante.gouv.fr pour le référentiel des actes innovants hors nomenclature de biologie et d'anatomocytopathologie (RIHN) pour les examens non-inscrits à la NABM.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du laboratoire.



LES REFERENCES A L'ACCREDITATION

L'accréditation

Nous sommes engagés dans la démarche d'accréditation selon les normes NF EN ISO 15189.

Notre numéro d'accréditation est le **8-3386**.

La référence de la portée d'accréditation en vigueur est disponible sur le site du COFRAC www.cofrac.fr.

Les examens/analyses couverts par l'accréditation sont indiqués au niveau du catalogue des analyses et de plus la marque COFRAC est mentionnée sur les comptes rendus de laboratoire si au moins une analyse appartient à la portée d'accréditation en vigueur.

Comment repérer les analyses rendues sous accréditation ?

Dans le catalogue des analyses :

Un item « Analyse accréditée » indique si oui ou non l'analyse est rendue sous accréditation.

Sur le compte-rendu d'analyse :

Devant l'intitulé de l'analyse apparaît « & » pour indiquer que l'analyse est rendue sous accréditation.

En dehors du laboratoire, nul n'est autorisé à utiliser le logo et le numéro d'accréditation.



BIEN REMPLIR MA DEMANDE

Exigences relatives à la
demande d'analyse

Renseignements
supplémentaires pour les
examens les plus courants

Groupage sanguin

Exigences relatives à la
demande d'analyse

Renseignements
supplémentaires pour les
examens les plus courants

Groupage sanguin

EXIGENCES RELATIVES A LA DEMANDE D'ANALYSE

Tout spécimen biologique transmis au laboratoire est accompagné :

- Patient hospitalisé : **bon de demande d'examens de biologie**

OU

- Patient des consultations externes : **ordonnance** du médecin de l'établissement

Cas exceptionnel : un patient externe peut bénéficier d'examen de Biologie Médicale sans ordonnance, dans ce cas il lui est demandé de compléter et signer le formulaire « Contrat sans ordonnance » (PRE_FO_06).

BON/ORDONNANCE :

IDENTITE		
Le patient	Le demandeur	Le préleveur
Coller l'étiquette patient Comprenant : Nom d'usage Nom de naissance Prénom Sexe Date de naissance Lieu de naissance Numéro de séjour Service	Identité du demandeur Indiquer si l'examen est urgent	Nom Prénom Qualité professionnelle Date de prélèvement Heure de prélèvement
RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES		
Objectif de l'examen/renseignements de traitement pour les dosages médicamenteux ou bilan de coagulation (absence de traitement doit être signalée), ...		
Tout renseignement utile à la réalisation de l'examen.		
Joindre également les formulaires de consentement éclairé relatifs à certains examens de biologie médicale cytogénétique et génétique et disponibles sur demande au secrétariat du laboratoire.		
En cas de demande d'examens génétiques, prendre contact préalablement avec le laboratoire.		

Les informations à fournir se rapportant à un examen précis figurent, le cas échéant, dans le catalogue des examens disponible sur le site internet du CHPC.

Toute demande incorrecte ou incomplète sera refusée

Renseignements supplémentaires
pour les examens les plus courants
CLIQUEZ ICI

EXIGENCES RELATIVES A LA DEMANDE

Tout spécimen biologique transmis au laboratoire est accompagné d'une **ordonnance** dans les cas d'ordonnances faites par des médecins de ville, ou par des médecins de l'établissement lors des consultations externes.

Cas exceptionnel : un patient externe peut bénéficier d'examen de Biologie Médicale sans ordonnance, dans ce cas il lui est demandé de compléter et signer le formulaire « Contrat sans ordonnance » (PRE_FO_06).

Les éléments suivants doivent être présents concernant :

Le patient	Le demandeur	Le préleveur
Nom d'usage Nom de naissance Prénom (en toutes lettres y compris pour les prénoms composés) Sexe Date de naissance Lieu de naissance Adresse Coordonnées téléphoniques	Identité du demandeur Indiquer si l'examen est urgent	Nom Prénom Qualité professionnelle Date de prélèvement Heure de prélèvement

Concernant les renseignements indispensables et informations cliniques pertinentes :

-Objectif de l'examen/renseignements de traitement pour les dosages médicamenteux ou **bilan de coagulation (l'absence de traitement doit être signalée)**, ...

Les informations à fournir se rapportant à un examen précis figurent, le cas échéant, dans le catalogue des examens disponible sur le site internet du CHPC.

Toute demande incorrecte ou incomplète sera refusée

Renseignements supplémentaires
pour les examens les plus courants
CLIQUEZ ICI



RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR LES EXAMENS LES PLUS COURANTS

	ANALYSE	RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
HORMONOLOGIE	CEstradiol, LH, FSH, BHCg	Date des dernières menstruations (DDR)
	Prolactine	Prises médicamenteuses
	TSH, T4L, T3L	Prise : -d'un médicament à visée thyroïdienne -d'amiodarone -de corticoïdes
PHARMACOLOGIE	Médicaments	Mode d'administration Prise per os : date de début de traitement, date et heure de la dernière prise, posologie IV continue : dosage indépendant de l'heure IV discontinuée : date et heure de la dernière injection, posologie, nombre d'injection/24h
HEMOSTASE	TP, INR, TQ, TCA, Héparinémie, activité anti-Xa	Traitement : -antiagrégants plaquettaires -anticoagulants (HNF, HBPM, AVK) -anticoagulants oraux directs (AOD) Dates et heures d'injection et de prélèvement pour les traitements à l'héparine (HNF, HBPM)
IMMUNO-HEMATOLOGIE	Groupes sanguins-RAI	Notion de transfusion sanguine (date) Grossesse en cours : -DDR ou SA -Date injection d'Anti-D (Rophylac) + dose - Date de la dernière RAI négative
MICROBIOLOGIE	Examen microbiologique en général	But de l'analyse : Visée diagnostic ou étiologique ? Aide au choix ou suivi d'une antibiothérapie Site de prélèvement Traitement en cours ou récent : anti-infectieux (spécialité, date de début et de fin de traitement), corticothérapie ... Immunodépression (terrain, corticoïdes)
	ECBU	Mode de recueil : milieu de jet, sondage, poche pédiatrique Présence d'une sonde à demeure Signes fonctionnels urinaires
	Hémoculture	Température + traitement antibiotique
	Parasitologie	Notion de voyage à l'étranger (pays, durée de séjour, date de retour, prophylaxie) Traitement antiparasitaire : spécialité, date de début et de fin de traitement

GROUPAGE SANGUIN

Le groupage sanguin, dans un contexte transfusionnel avéré, doit comporter deux déterminations de groupe ABO-RH1 avec phénotype Rhésus-Kell résultant de **deux actes de prélèvements différents** effectués par deux préleveurs différents.

En cas d'urgence transfusionnelle, un même préleveur peut effectuer les 2 déterminations en respectant **DEUX** prélèvements différents

Mentions obligatoires sur le bon de demande immuno-hématologie :

- Nom de naissance
- Prénom
- Nom d'usage
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Sexe
- Nom du préleveur
- Date et heure de prélèvement

Mentions obligatoires sur le tube immuno-hématologie :

- Nom de naissance
- Prénom
- Nom d'usage
- Date de naissance
- Sexe
- Date de prélèvement

	Sachet 1	Tube 1	Demande 1
1ère Détermination Préleveur A + Temps A			

	Sachet 2	Tube 2	Demande 2
2ème Détermination Préleveur B + Temps A OU Préleveur A + Temps B			



REALISER MON PRELEVEMENT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Prélèvement sanguin

Prérequis particuliers

Préparation du patient

Les 10 recommandations (ordre des tubes...)

Comment assurer la meilleure qualité de ponction ?

Recueil urinaire

Types de recueil

Recueil des urines pour examen cytbactériologique des urines

Recueil des urines de 24h

Myélogramme (ponction médullaire)



PRE-REQUIS PARTICULIERS

CONDITIONS	ANALYSE
A jeun strict depuis 12 heures	Acides aminés (voir fiche catalogue) Bilan lipidique : Cholestérol, HDL et triglycérides Catécholamines et dérivés Cryoglobuline (RDV obligatoire au centre de prélèvement du CHPC) Glycémie à jeun
A jeun recommandé (influence du repas sur le résultat)	Acides biliaires Acide folique sérique Fer Homocystéine
A l'abri de la lumière	Exploration des porphyries Vitamines A, B1, B2, B6 B8, C, E, K1, PP
Rythme circadien (variation significative sur 24h ayant une influence sur l'interprétation)	ACTH Cortisol Prolactine Stéroïdes TSH

Quand cela est possible attendre que le patient soit à jeun.



PREPARATION DU PATIENT ET 4J

Préalable

Vérifier la demande d'analyses.

Selon les analyses demandées, s'assurer que le patient respecte les conditions de réalisation du prélèvement (jeûne, repos, régime, prise de médicaments...). Ces conditions sont indiquées sur le catalogue des analyses.

Préparer le matériel et vérifier sa date de péremption.

Réalisation

Vérifier l'identité du patient

Rassurer le patient et l'informer des modalités de prélèvement.

Réaliser le prélèvement en suivant le mode opératoire correspondant au type de prélèvement, en respectant si nécessaire les exigences spécifiques liées à l'examen décrites sur le catalogue, et les règles d'hygiène et de sécurité.

Prélèvements sanguins

Choisir le site de prélèvement.

Dans le cas de ponction veineuse, il s'effectue de préférence au pli du coude. Dans certains cas, sur les veines du dos de la main ou de la région malléolaire.

Les documents ponction veineuse, hémoculture, gazométrie directe indiquent comment réaliser ces prélèvements.

IDENTITOVIGILANCE (4J)

SALLE DE SOINS



JE prépare

Dans le sachet de transport,
à partir de la prescription médicale :

- Tubes et matériels
- Bons d'examen
- Planche d'étiquettes



CHAMBRE PATIENT OU SALLE D'EXAMEN



JE vérifie

- Identité du patient/prescription
- Comment vous appelez-vous ?
- Quelle est votre date de naissance

Ou si besoin

Nom sur le bracelet

- **Concordance Etiquette / Patient**

Je colle l'étiquette patient sur le bon
d'examen

Je Prélève



J'identifie immédiatement



- Je colle l'étiquette
sur le tube au lit du patient
- Je m'identifie et indique
l'heure du prélèvement

LES 10 RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS DE SANG

1 Vérifier l'identité et la concordance avec la prescription

2 Préparation

Port de gants
Désinfection circulaire du site de ponction.
Ne jamais palper le site après désinfection.

3 Pose du garrot

Le garrot ne doit être utilisé que pour faire saillir la veine.

4 Choix du site de ponction

Ne jamais prélever sur le bras qui est perfusé

5 Prélèvement des flacons ou des tubes

Positionner le tube, étiquette vers le bas à l'intérieur du corps s'il est pour visualiser l'arrivée du sang dans le tube.

6 Ne jamais faire tourner le tube à l'intérieur du corps s'il est déjà percuté.

7 Ordre de prélèvement des tubes



8 Homogénéisation des tubes par 6 à 8 retournement lents en fin de prélèvement

9 Eliminer l'aiguille une fois sécurisée dans le container pour objet coupant/tranchant

10 Identifier immédiatement les tubes en vérifiant auprès du patient



Tube de purge

Prélèvement avec ailette :

1 tube si analyses d'hémostase
Juste, purger la tubulure.

Prélèvement sur site implantable ou picline (PICC) : 2 tubes de purge
(Site contre-indiqué **formellement** pour doser des médicaments injectés par cette voie)

Les tubes de purge ne doivent pas être identifiés ; les éliminer dans le service.

COMMENT ASSURER LA MEILLEURE QUALITE DE LA PONCTION ?

JAMAIS côté perfusé



TOUJOURS une ponction
veineuse franche directe

Garrot



Serré moins d'1 minute
Desserré au début du
prélèvement



RISQUES :

Activation de la coagulation
Hémolyse
Hémoconcentration locale
Résultats erronés

Informations concernant la « Préparation
du patient »

Informations concernant « l'Ordre des
tubes »

**En cas de difficulté ou pour toute demande de
conseil n'hésitez pas à nous contacter !**



Echantillon d'urine

Contenant et volume : se référer au catalogue
Recueil d'un échantillon au cours d'une miction

Echantillon des 1^{ères} urines du matin

Contenant et volume : se référer au catalogue
Recueil des urines de la 1^{ère} miction du matin

Premier jet d'urine

Recueil dans un pot stérile bouchon rouge

Environ 10 ml du 1^{er} jet d'urine sont recueillis chez un patient n'ayant pas uriné depuis plus de 3 heures sans toilette préalable.

Prélèvement indiqué dans le diagnostic des urétrites

Apporter rapidement le prélèvement à température ambiante.

ECBU

Pour plus de précisions
CLIQUEZ ICI

Urines de 24h

Pour plus de précisions
CLIQUEZ ICI

RECUEIL DES URINES POUR UN EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

Il est recommandé de ne pas uriner durant les 3 heures précédant l'examen

Adulte : Recueil milieu de jet : transmettre uniquement le tube **bien rempli** (si volume **<10 ml, ne pas transférer** dans le tube et envoyer rapidement dans le flacon de recueil - Délai <2h).

Patient sondé : ponction sur le site désinfecté

Collecteur pédiatrique : changement du collecteur au bout **d'une heure**



ne pas soulever l'étiquette blanche et ne pas mettre doigt dans la dépression du couvercle (risque de blessure)

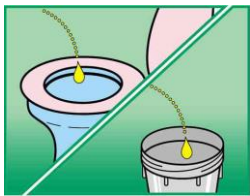


Matériel :

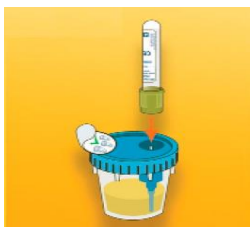


1. Se laver les mains au savon ou réaliser une friction hydroalcoolique
2. Procéder à une toilette intime soignée à l'aide des compresses imbibées d'antiseptique fournies (d'un seul geste de l'avant vers l'arrière pour les femmes).

3. Ouvrir le flacon sans toucher les bords



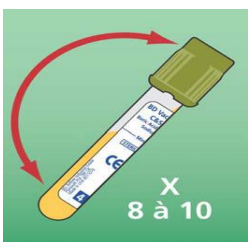
4. Eliminer le 1er jet d'urine dans les WC
5. Puis uriner directement dans le flacon bouchon bleu.
6. Fermer hermétiquement



7. Soulever l'opercule autocollant protecteur Blanc.
8. Piquer le tube à bouchon vert puis le tube cytologie au niveau de l'orifice jusqu'à ce que l'urine ne monte plus.

Ordre de prélèvement

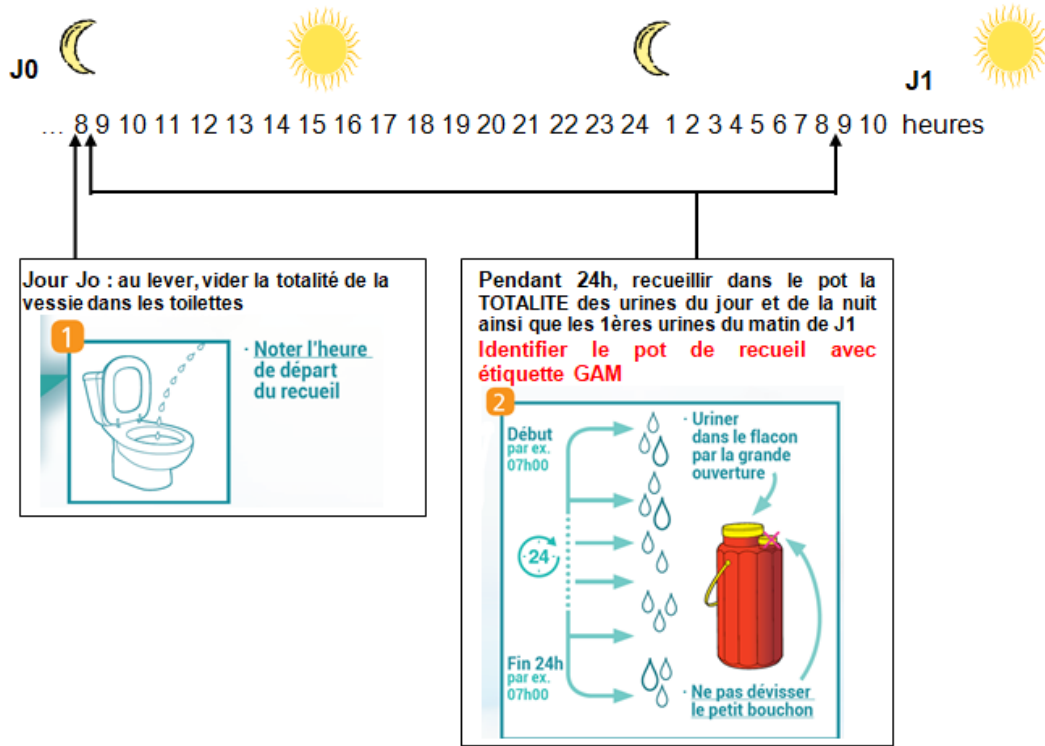
(si plusieurs tubes prélevés)



9. Homogénéisation du tube par 8 à 10 retournements successifs.
10. Etiqueter le tube au nom du patient et transmettre l'échantillon au laboratoire avec le bon d'examen complété (date et heure de prélèvement, mode de recueil, traitement antibiotiques,...) dans un sachet de transport.
11. Conservation à Température ambiante maximum 24h !

RECUEIL DES URINES DE 24H

A – Recueil des urines sur 24h dans le pot de 3 litres **du laboratoire**



B-Envoi au laboratoire

1. **Calcium, phosphore, acide urique et analyses sous-traitées : envoyer le pot de recueil 3l** (en plastique fourni par le laboratoire)

2. **Autres analyses urinaires => Transfert dans le tube chimie « urine »**

1	2	3	4	5
Noter le volume de la diurèse et préciser si urines perdues	Identifier le tube de transfert : -Identité GAM du patient -Le volume total recueilli sur 24h	Homogénéiser le pot avant transfert des urines dans le tube	Remplir le tube en percutant le bouchon dans le site de transfert	Envoi du tube 4ml au laboratoire (attention au volume préconisé sur le catalogue)



Ouverture large pour le recueil

Si un seul pot de recueil : utiliser le site de transfert : pot droit (volume min 100ml)
Si plusieurs pots de recueil : envoyer tous les pots étiquetés au laboratoire

Sauf calcium, phosphore, acide urique et analyses sous-traitées



Elimination des déchets :

Vider les urines dans les toilettes

Dévisser le site de transfert et le jeter dans le collecteur DASRI (jaune)

Jeter le pot dans le sac déchet ménager (gris)



REALISATION D'UN MYELOGRAMME

Liste du matériel nécessaire :

Désinfection : bétadine scrub, bétadine alcoolique, eau stérile, compresses stériles

Gants stériles

Trocart à myélogramme (trocart court en sternal, long en iliaque)

Seringue 10 ml

Tubes : 1 petit EDTA (mauve, pour immunophénotypage et biologie moléculaire) + 1 hépariné sans gel (vert **foncé**, pour caryotype), à prélever systématiquement en plus des frottis (analyses envoyées en fonction du résultat de la cytologie).

Lames + porte-lames

Pansement type Cicaplaie

Mode opératoire prélèvement médullaire :

Position du patient : à plat en décubitus dorsal

Une anesthésie locale est possible par patch transdermique EMLA® voire injection de xylocaïne/lidocaïne, ainsi que l'utilisation de gaz protoxyde d'azote Entonox®

Choix du site de ponction : sternal en première intention (iliaque si antécédent de sternotomie, radiothérapie sternale ou chez les enfants)

Asepsie : protocole bétadine en 4 temps

Ponction aspiration de moelle

Ordre de réalisation des prélèvements :

Aspiration en 2 temps :

Frottis pour étude cytologique (1 goutte suffisante, évite l'hémodilution)

Tubes, 1 ml par tube (immunophénotypage, cytogénétique et biologie moléculaire, microbiologie)

En fin de geste, comprimer puis mettre un pansement type Cicaplaie

Préparation des frottis :

Etallement de 6 à 8 frottis. En cas de BOM, 2 empreintes.

Chaque frottis doit être identifié au crayon et transmis au laboratoire dans un plateau porte-lames

Faire sécher les frottis à l'air sur un plan horizontal

Identifier les tubes avec une étiquette GAM

Acheminement vers le laboratoire

Les lames sont placées sur un plateau porte-lame avec couvercle

Délai : <24h, conservation à température ambiante l'abri de la poussière

Les tubes de moelle étiquetés dans un sachet plastique.

Délai : <2h, conservation à température ambiante



ELIMINATION DES DECHETS

Le préleveur est responsable de l'élimination de ses déchets d'activité de soins. Tous les dispositifs coupants ou piquants doivent être regroupés dans des boîtes rigides NFX30-500. Les autres déchets doivent être emballés dans des sacs étanches.

Le tri et l'élimination respectent la procédure institutionnelle.

ELIMINATION DES DECHETS

Le préleveur est responsable de l'élimination de ses déchets d'activité de soins. Tous les dispositifs coupants ou piquants doivent être regroupés dans des boîtes rigides NFX30-500. Les autres déchets doivent être emballés dans des sacs étanches.

Cf. Votre procédure d'élimination des déchets



ASSURER LE TRANSPORT DE MON ECHANTILLON

Recommandations générales

Comment préparer un transport
dans la glace ?

ASSURER LE TRANSPORT DE MON ECHANTILLON

Recommandations générales

Comment préparer un transport
dans la glace ?

ASSURER LE TRANSPORT DE MON ECHANTILLON

Recommandations générales

Comment préparer un transport
dans la glace ?

COMMENT CONDITIONNER VOS ECHANTILLONS ?

SACHET	ECHANTILLONS CONCERNES
Transparent	Echantillons sanguins Gaz du sang => Remise en main propre au laboratoire
Transparent + bon violet « urgent » visible	Examens urgents => Remise en main propre au laboratoire
Vert	Bactériologie

Une fois conditionné, placez les sachets dans le bac de dépôt prévu à cet effet dans votre service.

QUELS SONT LES DELAIS DE TRANSPORT ?

En fonction de l'analyse (cf. catalogue des analyses) et du degré d'urgence

QUI REALISE LE TRANSPORT ?

Le coursier lors des tournées programmées

Le coursier d'urgences

Un agent du service

QUELLES SONT LES TEMPERATURES DE TRANSPORT ?

Température ambiante : entre 15 et 25°C

Température glace

Pour plus de précisions
CLIQUEZ ICI

Température au chaud : contacter le laboratoire

SPECIFICITES HAD

Boîtes de transport spécifiques conformes au transport routier



Horodatage obligatoire pour tout échantillon biologique déposé.
Si la porte du laboratoire est fermée : décrocher le téléphone, attendre la tonalité et la réponse de la technicienne.



RECOMMANDATIONS GENERALES

COMMENT CONDITIONNER VOS ECHANTILLONS ?

SACHET	ECHANTILLONS CONCERNES
Bleu	Echantillons sanguins (prioritaires pour le traitement au laboratoire)
Vert	Bactériologie

Hors tournée du coursier, une fois conditionné, apportez les sachets dans le local prévu à cet effet dans votre service.

QUELS SONT LES DELAIS DE TRANSPORT ?

En fonction de l'analyse (cf. catalogue des analyses) et du degré d'urgence

QUI REALISE LE TRANSPORT VERS LE LOCAL ?

Le coursier lors des tournées programmées (les deux tournées du matin en semaine)
Un agent du service

QUELLES SONT LES TEMPERATURES DE TRANSPORT ?

Transport ambiant : entre 15 et 25°C

- Prélèvements sanguins sauf mention contraire dans le catalogue
- Hémocultures : conservation 24h
- Microbiologie du LCR : acheminement sans délai
- Liquide de ponction : ensemercer systématiquement flacon type hémoculture AERO et ANA)
- Urines sur tube acide borique et tube cytologie : conservation 24h
- Bactériologie prélevée sur écouvillon avec milieu de transport : conservation 24h

Transport froid

Prélèvements sanguins :

- Consulter les horaires de navette pour prélever juste avant le départ de la prochaine navette.
- Prendre un accumulateur de froid dans le freezer du réfrigérateur du local "dépôt de prélèvements".
- Dès le tube prélevé, l'insérer avec la demande dans le sachet avec l'accumulateur de froid.
- Déposer l'ensemble dans le réfrigérateur.

Prélèvements bactériologiques autres (selles, parasitologie, ...)

- Mettre directement le sachet dans le réfrigérateur sans accumulateur de froid
- Selles <12h à 4°C



Horodatage obligatoire pour tout échantillon biologique déposé.
Si la porte du laboratoire est fermée : décrocher le téléphone, attendre la tonalité et la réponse de la technicienne.

COMMENT CONDITIONNER VOS ECHANTILLONS ?

Boîtes de transport spécifiques conformes au transport routier

QUELS SONT LES DELAIS DE TRANSPORT ?

En fonction de l'analyse (cf. catalogue des analyses) et du degré d'urgence

QUI REALISE LE TRANSPORT VERS LE LABORATOIRE ?

Acheminement à la charge du demandeur

QUELLES SONT LES TEMPERATURES DE TRANSPORT ?

En fonction de l'analyse



**Horodatage obligatoire pour tout échantillon biologique déposé.
Si la porte du laboratoire est fermée : décrocher le téléphone,
attendre la tonalité et la réponse des techniciens.**

COMMENT PREPARER UN TRANSPORT DANS LA GLACE ?

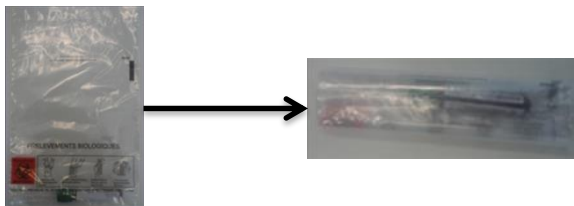
A faire **UNIQUEMENT** pour les tubes à transporter dans la glace.

Ne pas mélanger avec les autres tubes.

En attendant le transport, stocker la pochette à part.

1

Mettre le(s) tube(s) étiqueté(s) dans un sachet et rouler ce sachet.



2

Mettre de la glace dans un autre sachet.



3

Mettre le sachet contenant le(s) tube(s) dans le sachet contenant la glace. Fermer le sachet et insérer le bon dûment renseigné.

Ne pas mettre les tubes température ambiante au contact de la glace





RECEVOIR MES RESULTATS

Transmission des résultats

Résultats critiques téléphonés
par le laboratoire



TRANSMISSION DES RESULTATS

Les comptes rendus de résultats sont transmis au prescripteur en respectant les règles de confidentialité.

DANS QUEL DELAI ?

Suivant l'analyse et son degré d'urgence (cf. catalogue des analyses)

QUEL EST LE MODE DE TRANSMISSION ?

Pour les patients hospitalisés :

- les résultats sont disponibles sur les serveurs informatiques de résultats présents dans les services.
- des comptes rendus papier uniquement services sans DPI déployé.

Pour les patients externes :

- les résultats sont transmis par liaison informatique aux prescripteurs équipés (BIOSERVEUR, HPRIM crypté, Apicrypt).
- Les résultats patients sont accessibles sur BIOSERVEUR (flyer remis à la consultation et code de confidentialité envoyé par SMS).
- les comptes rendus papier sont envoyés par la poste au prescripteur et au patient selon leur choix.

Le patient a la possibilité de retirer ses résultats au laboratoire : remise en mains propres sur présentation du numéro de dossier ou de la carte d'identité de façon à garantir la confidentialité.

Les résultats pathologiques sont téléphonés.



RESULTATS CRITIQUES TELEPHONES PAR LE LABORATOIRE

Selon POST_LL_01 v17

Liste des résultats d'examens à communiquer avant interprétation contextuelle biologique par la technicienne (T) ou biologiste (B) pour les patients du CHPC (traçabilité : voir guide simplifié MOLIS (INFO_MO_03)).

En cas d'échec de communication et pour les externes, contacter le biologiste

Paramètres	A TEL sans antécédent	Par qui
BIOCHIMIE		
Acides biliaires	> 40 µmol/l <i>femme enceinte</i>	T
Ac urique	420 µmol/l <i>femme enceinte</i>	T
Ammoniémie	>70 µmol/l	T
Béta-HCG	Alerte MPL : taux positif aux ACC	T
Bicarbonates	< 12 mmol/l	T
Bilirubine nouveau-né	0 à 1 jour > 150 µmol/l 2 jours > 250 µmol/l 3 jours et + > 300 µmol/l	T
Ca total	< 1.7 mmol/l ou > 2.8 mmol/l néphro : Ca corrigé < 1.8 mmol/l	T
Cortisol	< 10 µg/l	T
Glycémie	< 2.5 mmol/l ou > 20 mmol/l	T
Lipase	> 180 U/l	T
Médicaments	surdosage	T
Potassium	< 2.8 mmol/l ou > 5.8 mmol/l hors Hémodialyse et néphro > 6.5 mmol/l Hémodialyse et néphro	T
Protéines urinaires	Prot > 0.5 et RPRCR > 0.03 <i>femme enceinte</i>	T
Sodium	< 125 mmol/l > 150 mmol/l	T
Transaminases	> 400 U/l	T
Troponine	> 50 ng/l ou augmentation de plus de 30% dans les 3h	T
HEMOSTASE		
TP sans traitement	< 20 %	T
INR	> 5	T
TCA	>160 secondes ou ratio > 5	T
Anti Xa	> 1.5 UI anti-Xa/ml	T
Fibrinogène	< 1 g/l ou < 3 g/l <i>femme enceinte</i>	T
HEMATOLOGIE / IMMUNO-HEMATOLOGIE		
Hémoglobine	< 8.0 g/dl ou chute 3g/dl < 13 g/dl nouveau-né de 0 à 7 jours < 9 g/dl de 8 jours à 1 an	T
Plaquettes	< 50 000 /mm ³ ou > 800 000 /mm ³	T
GB	< 1 000 /mm ³ ou > 100 000 /mm ³	T
PN Neutrophiles	< 500 /mm ³	T
Kleihauer	> 2 pour 10 000 hématies	B
Schizocytes	Positif > 1% (confirmé par un biologiste)	B
Test Coombs direct Nné	Positif ++ ou +++	T
RAI	Positive pour renseignements	T
Ac anti-PF4	Positif	B
BACTERIOLOGIE		
Cytologie LCR : 10 leucocytes/mm ³ et/ou PCR LCR +		T/B
ED des Hémodultures positives		T
BK : ED des BK+ ou PCR+		B
ED positif des liquides de ponction		T
Recherche de paludisme positive		B
Recherche Rota/Adeno positive pour pédiatrie		T
Recherche d'Antigène Légionella positive après chauffage		B
Toxine Clostridium +		T
ECBU positif enfant <3 ans		T
PCR multiplex respiratoire +		T



A CONSULTER DANS APTA

TITRE DU DOCUMENT ET LIEN VERS LE DOCUMENT	CODE A SAISIR DANS APTA
HEMOCULTURE CHEZ L'ADULTE	HYG-MO-008
GAZOMETRIE ARTERIELLE DIRECTE CHEZ L'ADULTE	HYG-MO-034
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG	HYG-MO-029
PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES EN CAS DE SUSPICION DE TUBERCULOSE	LABO-MO-005
LE TRI DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS	HYG-FT-002



A CONSULTER DANS APTA

TITRE DU DOCUMENT ET LIEN VERS LE DOCUMENT	CODE A SAISIR DANS APTA
HEMOCULTURE CHEZ L'ADULTE	HYG-MO-008
GAZOMETRIE ARTERIELLE DIRECTE CHEZ L'ADULTE	HYG-MO-034
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG	HYG-MO-070
PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES EN CAS DE SUSPICION DE TUBERCULOSE	LABO-MO-005
LE TRI DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS	HYG-FT-002



LISTE DES EXAMENS

Les analyses réalisées par le laboratoire ou sous-traitées à un laboratoire spécialisé figurent dans le catalogue des examens.

Dans ce document sont indiqués, le cas échéant, le type de récipient à utiliser, le volume de prélèvement nécessaire, les précautions spéciales, les conditions d'acheminement au laboratoire, les renseignements cliniques à compléter, le délai d'obtention du compte rendu des résultats.

La liste des examens disponibles sur sang total et ceux disponibles en urgence sont en annexe.

Pour les examens non référencés dans le catalogue, il est nécessaire de contacter le secrétariat.

Cliquez sur les liens suivants pour accéder aux documents rattachés :

[Liste des examens sur sang total disponible à l'hôpital de Valognes](#)

[Liste des examens réalisables en urgence 24h/24 et 7j/7](#)



LISTE DES EXAMENS

Les analyses réalisées par le laboratoire ou sous-traitées à un laboratoire spécialisé figurent dans le catalogue des examens.

Dans ce document sont indiqués, le cas échéant, le type de récipient à utiliser, le volume de prélèvement nécessaire, les précautions spéciales, les conditions d'acheminement au laboratoire, les renseignements cliniques à compléter, le délai d'obtention du compte rendu des résultats.

La liste des examens disponibles sur sang total et ceux disponibles en urgence sont en annexe.

Pour les examens non référencés dans le catalogue, il est nécessaire de contacter le secrétariat.

Cliquez sur les liens suivants pour accéder aux documents rattachés :

[Liste des examens sur sang total disponibles à l'hôpital Louis Pasteur](#)

[Liste des examens réalisables en urgence 24h/24 et 7j/7](#)

Les analyses réalisées par le laboratoire ou sous-traitées à un laboratoire spécialisé figurent dans le catalogue des examens.

Dans ce document sont indiqués, le cas échéant, le type de récipient à utiliser, le volume de prélèvement nécessaire, les précautions spéciales, les conditions d'acheminement au laboratoire, les renseignements cliniques à compléter, le délai d'obtention du compte rendu des résultats.

La liste des examens disponibles sur sang total et ceux disponibles en urgence sont en annexe. Pour les examens non référencés dans le catalogue, il est nécessaire de contacter le secrétariat.

Cliquez sur les liens suivants pour accéder aux documents rattachés :

[Liste des examens réalisables en urgence 24h/24 et 7j/7](#)



LISTE DES EXAMENS SUR SANG TOTAL (site de Cherbourg)

Résultat disponible < 15mn

Gazométrie : pH, PO₂, PCO₂

Ionogramme : NA, K, CL, HCO₃⁻

Glycémie

Lactates

Calcium ionisé

Hémoglobine

Carboxyhémoglobine, méthémoglobine



LISTE DES EXAMENS SUR SANG TOTAL (site de Valognes)

Résultat disponible fonction < 15 mn (sauf marqueurs)

Gazométrie : pH, PO₂, PCO₂

Ionogramme : NA, K, CL, HCO₃⁻

Glycémie

Lactates

Calcium ionisé

Hémoglobine

LISTE DES EXAMENS REALISABLES EN URGENCES 24h/24

Les résultats sont libérables 24h/24 dès validation technique sous la responsabilité du biologiste d'astreinte.

* Temps de rendu moyen des résultats depuis la saisie au laboratoire et la visualisation sur serveur pour les services d'urgence.

Bon violet		Temps moyen de rendu des résultats*	
Biochimie	Bilan hydro-électrolytique sanguin	Bicarbonates	1 h
		Sodium / Potassium / Chlorure	
		Protéines totales	
	Bilan hydro-électrolytique urinaire	Protéines / Glucose	2 h
		Sodium / Potassium / Chlorure	
		Urée / Créatinine	
	Bilan phosphocalcique	Calcium / Phosphore	1 h
	Bilan rénal	Créatinine / Urée	1 h
		CKDEPI / COCK	
	Bilan métabolique	Ammoniaque / Lactate	1 h
		Glucose	
	Bilan hépatique et pancréatique	ALAT / ASAT / PAL / Gamma-	1 h
		Bilirubines	
		GT	
		Lipase	
	Bilan inflammatoire et infectieux	CRP	1 h
		Procalcitonine	
	Bilan musculaire et cardiaque	Créatine Kinase	1 h
		Nt pro-BNP	
Troponine			
Bilan Grossesse	b hCG totale	1 h	
Gaz du sang	Bilan hydroélectrolytique et métabolique	10 min	
	Ca ²⁺		
	Cooxymétrie		
	Gaz		
Exploration du LCR	Protéine / Glucose / Lactate	1 h	
Hormonologie	TSH	1 h	
Autres	Acides biliaires	1 h 30	
	Acide urique / Haptoglobine	1 h	

Suite sur la page suivante



LISTE DES EXAMENS REALISABLES EN URGENCES 24h/24

Bon violet			Temps moyen de rendu des résultats*
Hématologie	Hématologie cellulaire	Hémogramme	0 h 30
		Réticulocytes	1 h
		Schizocytes urgents	2 h
		Test de Kleihauer (traumatisme et souffrance fœtale)	3 h
	Hémostase	D-Dimères	1 h
		Fibrinogène	
		TCA	
		Test de Quick (TP%), INR	
	Hémostase	Activité anti Xa HBPM	1 h10
		Monomères de fibrine	2 h
		Facteur V	3 h
		Héparinémie (HNF)	1 h10
IH	Immuno-hématologie (dans cadre de la transfusion)	Coombs direct	1 h
		Groupe	0 h 30
		RAI	1 h
		Test compatibilité	1 h
Pharmacologie-Toxicologie	Pharmacologie	Ac valproïque	1 h 15
		Amikacine	
		Digoxine	
		Gentamycine	
		Lithium	
		Vancomycine	
	Toxicologie	Ethanol	1 h
		Paracétamol	
		Recherche de Benzodiazépines / Tricycliques	
		Salicylés	
Microbiologie Sérologie infectieuse	PCR grippe VRS COVID	2h	
	Cytologie LCR	0 h 30	
	Cytologie LBA urgente	1 h	
	Cytologie urinaire des Urgences (adultes, pédiatriques, gynécologiques)	2 h	
	Recherche de paludisme (diagnostic)	4 h	
	Sérologie HIV dans le cadre exposition virale	2 h	



MOTIFS DE REFUS D'UN ECHANTILLON

Le personnel du laboratoire (secrétaires, techniciens) en charge de la réception des échantillons biologiques assure la responsabilité de la vérification de la conformité des échantillons et des demandes. En cas de doute, **le biologiste est le seul à pouvoir accepter ou refuser une demande.**

Toute non conformité pré-analytique détectée est mentionnée sur le compte-rendu.

Une non conformité **mineure** n'empêche pas la prise en compte de la demande d'analyse par le laboratoire. La régularisation de la non conformité peut néanmoins entraîner un délai supplémentaire à l'enregistrement et sur le rendu des résultats.

Une non conformité **majeure** entraîne le **refus** de la demande d'examen par le laboratoire : le prescripteur est informé par téléphone.

Dans certains cas, le biologiste peut **déroger** et accepter une demande non conforme : c'est une dérogation*. Elle n'est accordée que pour des prélèvements dits « précieux » :

- les échantillons obtenus après un acte invasif (LCR, liquide articulaire, liquide pleural, liquide d'ascite, prélèvements de bloc opératoire).
- les échantillons **sanguins** des services de néonatalogie et pédiatrie enfant < 5 ans).
- les échantillons biologiques irremplaçables.



Détails

MOTIFS DE REFUS D'UN ECHANTILLON

Le personnel du laboratoire (secrétaires, techniciens) en charge de la réception des échantillons biologiques assure la responsabilité de la vérification de la conformité des échantillons et des demandes. En cas de doute, **le biologiste est le seul à pouvoir accepter ou refuser une demande.**

Toute non conformité pré-analytique détectée est mentionnée sur le compte-rendu.

Une non conformité **mineure** n'empêche pas la prise en compte de la demande d'analyse par le laboratoire. La régularisation de la non conformité peut néanmoins entraîner un délai supplémentaire à l'enregistrement et sur le rendu des résultats.

Une non conformité **majeure** entraîne le **refus** de la demande d'examen par le laboratoire : le prescripteur est informé par téléphone.

Dans certains cas, le biologiste peut **déroger** et accepter une demande non conforme : c'est une dérogation*. Elle n'est accordée que pour des prélèvements dits « précieux » :

- les échantillons obtenus après un acte invasif (LCR, liquide articulaire, liquide pleural, liquide d'ascite, prélèvements de bloc opératoire).
- les échantillons **sanguins** des services de néonatalogie et pédiatrie enfant < 5 ans).
- les échantillons biologiques irremplaçables.



Détails

DETAILS DES MOTIFS DE REFUS D'UN ECHANTILLON

	Problème rencontré	Action
NCONF1 Conditions de prélèvement	Délai d'acheminement non conforme	REFUS
	Température de transport non respectée	REFUS
	Fuite de l'échantillon	REFUS
	Bilan prélevé côté perfusé	REFUS
	Absence d'heure de prélèvement	REFUS ou DEROGATION*
	Bilan annulé par le service avant analyse	ANNULE
	Absence d'identité du préleveur	ACCEPTATION avec correction
	Erreur date/heure prélèvement	REFUS ou DEROGATION*
	Absence d'identité du prescripteur	ACCEPTATION avec correction
	Prélèvement urgent non remis en main propre	ACCEPTATION avec NCONF
	Résultat incohérent : interférence additif	REFUS
Absence d'identité du préleveur analyse(s) IH	REFUS	
NCONF2 Statut infos	Absence d'identité sur le prélèvement ou sur la prescription	REFUS ou DEROGATION*
	Discordance entre l'identité de la prescription et celle des échantillons	REFUS ou DEROGATION*
	Identification incomplète ou incorrecte de la prescription et /ou des échantillons	ACCEPTATION avec correction
	Erreur de patient après analyse	ANNULE
	Identification du patient non conforme pour les examens IH	REFUS
NCONF3 Tube	Renseignements ECBU erronés	RECTIFICATION
	Echantillon coagulé	REFUS
	Absence de TRT anticoagulant	DEROGATION après correction
	Echantillon endommagé	REFUS
	Renseignement de TRT anticoagulant erroné	RECTIFICATION
	Absence de renseignement pour dosage de médicament	DEROGATION après correction
	Echantillon non étiqueté	REFUS ou DEROGATION*
	Echantillon non conforme	REFUS
	Quantité échantillon insuffisante	REFUS
	Absence de tube spécifique	REFUS
Tube en plus	-	

* Dérogation pour les prélèvements précieux



DETAILS DES MOTIFS DE REFUS D'UN ECHANTILLON

	Problème rencontré	Action
NCONF1 Conditions de prélèvement	Délai d'acheminement non conforme	REFUS
	Température de transport non respectée	REFUS
	Fuite de l'échantillon	REFUS
	Bilan prélevé côté perfusé	REFUS
	Absence d'heure de prélèvement	REFUS ou DEROGATION*
	Bilan annulé par le service avant analyse	ANNULE
	Absence d'identité du préleveur	ACCEPTATION avec correction
	Erreur date/heure prélèvement	REFUS ou DEROGATION*
	Absence d'identité du prescripteur	ACCEPTATION avec correction
	Prélèvement urgent non remis en main propre	ACCEPTATION avec NCONF
	Résultat incohérent : interférence additif	REFUS
	Absence d'identité du préleveur analyse(s) IH	REFUS
NCONF2 Statut infos	Absence d'identité sur le prélèvement ou sur la prescription	REFUS ou DEROGATION*
	Discordance entre l'identité de la prescription et celle des échantillons	REFUS ou DEROGATION*
	Identification incomplète ou incorrecte de la prescription et /ou des échantillons	ACCEPTATION avec correction
	Erreur de patient après analyse	ANNULE
	Identification du patient non conforme pour les examens IH	REFUS
NCONF3 Tube	Renseignements ECBU erronés	RECTIFICATION
	Echantillon coagulé	REFUS
	Absence de TRT anticoagulant	DEROGATION après correction
	Echantillon endommagé	REFUS
	Renseignement de TRT anticoagulant erroné	RECTIFICATION
	Absence de renseignement pour dosage de médicament	DEROGATION après correction
	Echantillon non étiqueté	REFUS ou DEROGATION*
	Echantillon non conforme	REFUS
	Quantité échantillon insuffisante	REFUS
	Absence de tube spécifique	REFUS
Tube en plus	-	

* Dérogation pour les prélèvements précieux

Suite diapo suivante



DETAILS DES MOTIFS DE REFUS D'UN ECHANTILLON

	Problème rencontré	Action
NCONF6 Gaz du sang	Anomalie d'identification patient	REFUS
	Echec d'aspiration (abs identité préleveur et patient)	REFUS
	Echantillon coagulé	REFUS
	Délai de réalisation dépassé	REFUS
	Erreur de saisie d'heure de prélèvement	DEROGATION
	Echantillon non homogène	REFUS
	Seringue non purgée	REFUS
	pO2 non mesurée par l'automate	Signalé sur le CR
	Erreur de sélection de profil	Signalé sur le CR
	Echantillon quantité insuffisante	REFUS
	Température non renseignée sur le bon	DEROGATION



IMPARTIALITE, CONFIDENTIALITE ET ETHIQUE

Afin de garantir les exigences déontologiques inhérentes aux activités du laboratoire, les principes immuables suivants sont respectés :

Impartialité du personnel :

L'ensemble du personnel du laboratoire déclare :

- Ne subir aucune pression, influence commerciale ou financière indues, susceptibles de mettre en cause la qualité de leurs travaux.

Intégrité du personnel :

L'ensemble du personnel du laboratoire déclare :

- N'agir que dans l'intérêt et les besoins du patient,

Discrimination et équité :

Tous les patients sont traités équitablement et sans discrimination.

Collecte de renseignements - Confidentialité :

Seules les informations strictement nécessaires à la réalisation de l'analyse et à l'interprétation des résultats sont collectées. Le laboratoire s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies et des résultats d'analyses.

Absence de conflit d'intérêt :

Aucune considération financière ou politique n'influe sur la réalisation des analyses.

Respect de la législation :

Le laboratoire s'engage à respecter la législation en vigueur.

Communication de résultats à implication grave :

Les résultats d'analyses présentant une implication grave, ne sont communiqués au patient qu'après concertation avec le prescripteur.

Sauvegarde des données et informations patients :

Les informations sont sauvegardées de façon à éviter une perte de données préjudiciable. La sécurisation des systèmes permet une protection contre tout accès non autorisé, falsification ou malveillance.